



HP-35

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	HP-35
Autres moyens d'identification	Antirouille
Usage recommandé	Appliquée à des véhicules bas de caisse pour inhiber la formation de rouille.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant / Fournisseur	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Numéro de téléphone d'urgence	INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 3 (le 15 mai, 2018)
Date de préparation	le 19 mai, 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Attention

Mention de(s) danger(s) :

H320 Provoque une irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Prévention :

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identificateur du produit :	HP-35
FDS No.:	Ver. 3 (le 15 mai, 2018)
Date de préparation	le 19 mai, 2016

Ne contient pas d'ingrédients nocifs.

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Acide 2-cyclohexène-1-octanoïque, 5 (ou 6) -carboxy-4-hexyl-	53980-88-4	1-5	N/A
Triéthanolamine	102-71-6	1-5	N/A

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire de grandes quantités d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une légère irritation. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; hydrocarbures.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

Identificateur du produit : HP-35

FDS No.: Ver. 3 (le 15 mai, 2018)

Date de préparation le 19 mai, 2016

Page 02 de 06

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs :

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : le produit dilué peut être jeté dans les égouts. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : nettoyer, sec. Stocker dans un récipient fermé. Préserver du gel. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide mince rose - rouge.
Odeur	Doux
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	7.5 - 9.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible

Identificateur du produit : HP-35

FDS No.: Ver. 3 (le 15 mai, 2018)

Date de préparation le 19 mai, 2016

Page 03 de 06

Point d'éclair	> 200 °F (93 °C) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	1.01
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; hydrocarbures.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Acide 2-cyclohexène-1-octanoïque, 5 (ou 6) -carboxy-4-hexyl-		> 6,000 mg/kg (rat)	
Triéthanolamine		6110 mg/kg (rat)	> 19870 mg/kg (lapin)

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé.

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Une exposition prolongée peut provoquer des lésions oculaires.

Identificateur du produit : HP-35

FDS No.: Ver. 3 (le 15 mai, 2018)

Date de préparation le 19 mai, 2016

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge, irritation pulmonaire.

Ingestion

Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Aucun ingrédient inscrit dans les listes de l'IARC, de l'ACGIH, de OSHA et du NTP (du SIMDUT).

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement (CE) n ° 648/2004.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Acide 2-cyclohexène-1-octanoïque, 5 (ou 6) -carboxy-4-hexyl-	15 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)			
Triéthanolamine	11800 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	1386 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Triéthanolamine			16 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)	

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

Identificateur du produit : HP-35

FDS No.: Ver. 3 (le 15 mai, 2018)

Date de préparation le 19 mai, 2016

Page 05 de 06

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Consultez Transchem Inc. concernant le statut des ingrédients.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients sont disponibles dans le commerce et présumé être énumérés par le fabricant.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 313 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

New Jersey Right To Know : Hydroxyde de potassium (CAS: 1310-58-3).

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 0 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 19 mai, 2016

Indicateurs de révision Le contenu suivant des FS a été modifié le 15 mai, 2018:
SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS; Information sur les ingrédients.

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .

Identificateur du produit : HP-35

FDS No.: Ver. 3 (le 15 mai, 2018)

Page 06 de 06

Date de préparation le 19 mai, 2016